SECTEUR-URBAIN

SECTEUR VILLAGE ALPIN

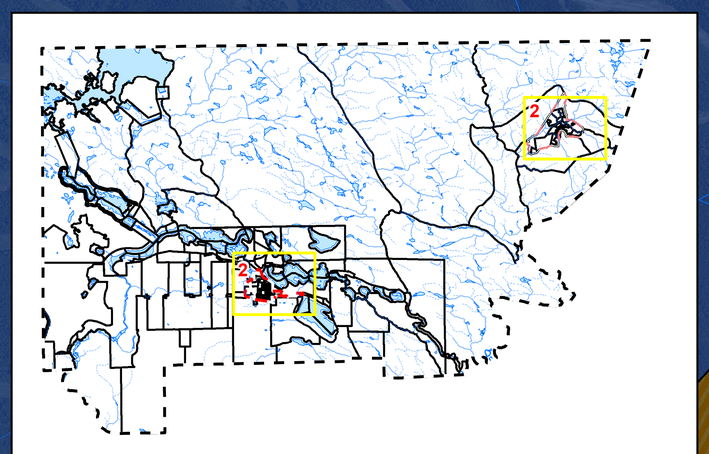
Parc technologique

Lac Tortu

Lac Clair

Lac Grenon

RV RU RR AF C P CO I REC RA



LÉGENDE

AFFECTATIONS
- A dev Agricole devitalisée
- A dyn Agricole dynamique
- A via Agricole viable
- AF Agroforestière
- C Commerciale
- CO Conservation
- F Forestière
- Ilot destructuré
- I Industrielle
- P Institutionnelle et communautaire
- RT Récreative
- REC Récreotouristique
- RA Résidentielle alpine
- RV Résidentielle de villégiature
- RU Résidentielle urbaine
- RR Résidentielle rurale

Limite municipale
Périmètre d'urbanisation
Matrice

RÉSEAU ROUTIER
- Réseau routier supérieur
- Réseau routier local
- Route panoramique

INFRASTRUCTURES
- Hydrobase
- Barrage
- Digue
- Captage d'eau potable
- Équipement de traitement des eaux
- Tour de télécommunication
- Poste de distribution d'électricité
- Lignes de transport d'énergie

CONTRAINTES ANTHROPIQUES
- Site de résidus ligneux
- Terrains contaminés
- Carrières et sablières
- Banc d'emprunt

TERRITOIRES D'INTÉRÊT PARTICULIER
- Territoire d'intérêt esthétique
- Territoire d'intérêt écologique

PLAN D'URBANISME
Affectations du territoire

Carte 2 : Périmètre urbain et village alpin

Municipalité St-David-de-Falardeau

Règlement numéro
Adopté par le Conseil de municipalité de St-David-de-Falardeau

Entrée en vigueur le

Maire

Directeur général

Sources: MRC du Fjord-du-Saguenay
Service de l'aménagement du territoire
Projection cartographique MTM Zone 7 NAD83

1:4 500